

Définition

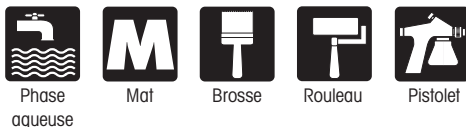
- Peinture d'aspect mat minéral aux copolymères acryliques et polysiloxaniques en dispersion aqueuse.

Destination

- EXTERIEUR
SUPPORTS NEUFS ET ANCIENS
- Décoration des façades.

Propriétés

- **Aspect mat minéral comparable à celui des peintures silicatées.**
- Excellente résistance aux intempéries et faible sensibilité aux salissures.
- Très bonne protection contre les eaux de ruissellement et excellente perméabilité à la vapeur d'eau grâce à son co-liant hydrophobe.
- Peu sensible au développement de micro-organismes en ambiance normale grâce à son traitement anticryptogamique (un renforcement contre le développement de micro-organismes peut être nécessaire dans les ambiances très propices au développement de mousses, algues, ...).



Caractéristiques

Aspect en pot

Liquide, légèrement thixotropé.

Aspect du feuil sec

Mat.

Teintes

- En stock : blanc.
- En machine à teinter : teintes "Le Chromatic".

Masse volumique

(mesurée en blanc) : kg/dm³

- 1,53 ± 0,10 (norme NF ENISO 2811-1).

Extrait sec

En poids (norme EUR PL 005) : 66 ± 2 %.

En volume (théorique) : 47 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec : 2 heures environ.

Temps de recouvrement

(à 23 °C - 50 % HR)

- Redoublement : 12 heures environ.

Rendement

- 4 à 8 m²/litre/couche environ.
- Il est fonction de la nature, de la porosité et du relief du support et est à déterminer sur chantier.

Conditionnement

5 et 15 litres.

Conservation

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com ou sur www.quickfds.com.

Processus

	Enduit de ciment et dérivés		
	Fonds sains, non pulvérulents	Fonds présentant une légère pulvérulence résiduelle	Fonds poreux et présentant une pulvérulence résiduelle
IMPRESSION	/	IMPRITEX, PANTIPRIM ou IMPRICRYL ⁽¹⁾	IMPRIDERME ⁽¹⁾
COUCHES DE FINITION	2 couches PERLANE	1 ou 2 couches PERLANE	2 couches PERLANE

(1) Se reporter aux fiches descriptives correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Neufs :
 - Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1).
 - Enduit à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou prêt à gâcher bénéficiant d'un certificat du CSTB.
- Anciens : de même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures non écaillantes et sur anciennes isolations thermiques par l'extérieur de type enduit mince ou enduit épais sur isolant suivant règles ETICS après étude préalable. Ces supports doivent être durs, sains, compacts et secs, et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression.

Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1) et seront réalisés avec le plus grand soin. Si nécessaire, assainissement avec le LIQUIDE 542 (consulter la fiche descriptive).

Applications

Matériel d'application

- Rouleau texturé 18 mm.
- Brosse (petites surfaces, réchamps).
- Pistolet.

Dilution


A la brosse et au rouleau :

- en 1^{re} couche, sans impression, ajouter de 0,75 à 1,5 litre d'eau environ par bidon de 15 litres ;
- en 2^e couche, si nécessaire, ajouter jusqu'à 0,75 litre d'eau maximum par bidon de 15 litres.

Nettoyage du matériel

A l'eau ou si le produit a séché, aux solvants.

Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF P 74-201 § (DTU 59.1). Température ambiante et température du support supérieures à +5 °C. Humidité relative ambiante inférieure à 80 %. Ne pas appliquer en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des supports surchauffés, ni non plus de façon générale, dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).
- Il est déconseillé d'utiliser des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35 %) sur des surfaces pouvant être exposées au soleil. Consulter nos services techniques. Ces teintes déconseillées sont repérées sur le nuancier "Le Façade" par le pictogramme .

- Peut être livré en qualité "Protection contre le développement de micro-organismes", recommandée en finition dans les ambiances particulièrement propices au développement de mousses, algues ou moisissures.

Classification AFNOR

- NF T 36005 : Famille I - Classe 7b2
- XP P 84403 : D2
- EN 1062-1 : E3, V2, W3, A0

Classification COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/C) : 40 g/l (2010). Ce produit contient maximum 30 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.